

# Site Natura 2000

## Vallées de l'Oise et de la Wautoise

BE32039



### Carte d'identité

|                     |                   |  |            |
|---------------------|-------------------|--|------------|
| Superficie          | 797,08 ha         | Direction du DNF                           | Mons       |
| Communes concernées | Chimay, Momignies | Date d'adoption de l'arrêté de désignation | 01/12/2016 |

### Description du site

Le site correspond aux cours de l'Oise et de la Wautoise dans la partie sud de la Botte du Hainaut, limitrophe de la frontière française. Nous y trouvons des massifs forestiers, des milieux alluviaux, des prairies de fauche et des étangs. Le site englobe les Bois de la Forge Gérard, de la Poulette, du Bouillard, de la Flamande, du Gonrieux et de la Forge Jean-Petit. Ces bois sont principalement composés de chênaies pédonculées. Les vallées de l'Oise, de la Wautoise et leurs affluents constituent de remarquables milieux humides tels que des prairies humides à végétation haute, des cariçaies et des forêts alluviales. Nous observons également quelques prairies de fauche à molinie, milieux typiques de cette région de Wallonie mais vouées pourtant à disparaître en raison des pratiques agricoles actuelles. Enfin, les étangs de la Lobiette et de la Forge Gérard abritent la mulette épaisse ainsi qu'une végétation aquatique remarquable pour l'Entre-Sambre-et-Meuse.

### Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures<sup>1</sup> pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Chêne-charmaie

| Nom de l'habitat (type d'UG)                                  | Surface (ha) |
|---|--------------|
| Chênaies-charmaies (UG 8)                                     | 137,84       |
| Forêts alluviales* (UG 7)                                     | 71,50        |
| Hêtraies à luzule (UG 8)                                      | 43,65        |
| Hêtraies à aspérule (UG 8)                                    | 18,87        |
| Prairies humides à végétation haute (UG 2)                    | 15,69        |
| Végétation des plans d'eau riche en éléments nutritifs (UG 1) | 9,70         |
| Tourbières boisées* (UG 6)                                    | 6,55         |
| Prairies à molinie (UG 2)                                     | 0,76         |
| Végétation des eaux courantes (UG 1)                          | 0,67         |

\* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Martin-pêcheur d'Europe

#### Oiseaux

Balbusard pêcheur  
Busard Saint-Martin  
Chouette de Tengmalm  
Cigogne noire  
Grande Aigrette  
Bondrée apivore  
Martin-pêcheur d'Europe

Milan noir  
Milan royal  
Pic mar  
Pic noir  
Pie-grièche écorcheur  
Pie-grièche grise

#### Poissons

Chabot

<sup>1</sup> Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



## Vous avez une question sur Natura 2000?

**Informations générales et conseils de gestion:**  
Natagriwal : [www.natagriwal.be](http://www.natagriwal.be) (0495 66 09 50)

**Informations cartographiques:**  
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

**Informations biologiques et législatives:**  
<http://biodiversite.wallonie.be>

**Informations administratives et réglementaires:**  
Département de la Nature et des Forêts (DNF):  
081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)  
Source des données: M.B. du 18/04/2017